



**REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU CDTA49**

**LE 17/04/2026**

2 Rue de l'Astrée 49120 CHEMILLE

Présents : Gergaud Michael, Gourdon Eric, Olejarz Sébastien, Corbez Fabrice, Dupuis Virginie, Dupuis Jean Paul, Glémet Eric, Bonnaud Mickael, Pantais Emilie, Peltier Michael, Floch Françoise, Lefaux Mickael, Bellicaud Jean Claude, Martin Patrick, Bataille Laurent.

Excusés : Cvejic Alexandre, Airaud Stéphane, Travert Nathalie, Maqeda Jean Marc, Audrezet Baptiste, Lesueur Sylvie.

La présidente Virginie ouvre la séance en lisant la lettre de démission de Sandrine Templeraud du CDTA pour raisons personnelles.

**I-POINT FINANCIER**

Le bilan est plutôt stable, cf pièce jointe.

**II-POINT SUR LES TABLETTES**

Il manque encore quelques tablettes à terminer. L'ensemble devrait être remis aux clubs lors de la finale du Chairmartin le 06/06/2026 à Candé. Virginie doit envoyer un mail à tous les présidents de club.

**III-POINT SUR LA COMMISSION SPORTIVE**

La commission sportive s'est réunie et Stéphane a fait un compte rendu que nous lit Emilie. Plusieurs changements/améliorations sont proposés notamment dans les règlements et autour de la communication des compétitions départementales, entre autre. Cf pièce jointe. Concernant le Challenge Chairmartin, il va être demandé à Alain Jalladeau de faire un petit texte pour expliquer pourquoi ce Challenge se nomme ainsi. Françoise doit revoir avec lui. Concernant le Trophée par équipes jeunes Patrice Lebreton, une présentation sera ajoutée au règlement afin d'expliquer pourquoi cette compétition se nomme ainsi.

**IV-POINT SUR LES STATUTS**

Une actualisation des statuts devient nécessaire. Jean Claude doit s'en charger. Ce changement des statuts sera voté lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du CDTA le 09/10/2026 à Angers (19h30) puis sera suivie d'une Assemblée Générale Ordinaire (20h).

Il faudra revoir aussi le Règlement Intérieur.

Pour info, Alain Jalladeau, référent Départemental Label, ne souhaite plus occuper cette fonction à partir de l'année prochaine. Virginie doit envoyer un mail à tous les clubs pour savoir s'il y aurait des gens intéressés. Possibilité de se renseigner auprès du Référent Régional et auprès de la FFTA qui organise des formations/visios. Si possible, se manifester rapidement pour intégrer les formations dès l'année prochaine. A suivre.

**V-POINT SUR LE DEPARTEMENTAL JEUNES**

Le Départemental jeunes qui avait lieu à Angers s'est bien déroulé mais n'était pas complet. Pour rendre cette compétition plus attractive, il est proposé aux catégories qui ont moins de 3 archers la possibilité de faire des duels entre différentes catégories, afin de préparer les archers au Régional et aux duels. Le classement et la remise des récompenses se feraient sur le tir qualificatif du matin et les duels de l'après-midi seraient « pour s'entraîner », sans classement à l'issue de cette étape. A voir si les clubs peuvent/veulent mettre cela en place, en fonction de la taille de la salle/du terrain et du nombre d'archers.

Il faudra bien penser à l'indiquer sur le mandat.

## **VI- POINT SUR LES DEPARTEMENTAUX TAEI ET TAEN**

Nouvelle réglementation dans le temps de tir du TAEI et TAEN : 3mn au lieu de 4mn.

Les Championnats de France, les Championnats Régionaux et les TNJ passent donc à 3mn.

Le CDTA opte aussi pour cette décision pour les TAEI et TAEN Départementaux donc 3mn.

Pour l'instant, les DRE restent à 4mn.

Possibilité pour les archers de participer aux 2 Championnats Départementaux : TAEI et TAEN, vu qu'ils n'auront pas lieu le même jour.

## **VII- POINT SUR L'ORGANISATION DU CONCOURS D'ECOULANT**

Après 18 mois de travaux, les archers d'Ecouflant retrouvent l'accès à leur salle totalement rénovée.

De fait, le club souhaite organiser à nouveau une compétition en salle. Par manque d'arbitre en activité, c'est le club de Montreuil-Juigné qui va l'inscrire au calendrier sous son nom mais ce sera le club d'Ecouflant qui l'organisera le 08/11/2026.

## **VIII- POINT SUR LE CONCOURS EQUIPES JEUNES**

Le règlement du concours équipe jeunes va être modifié. Proposition de n'avoir plus qu'un seul U21 dans l'équipe au lieu de 2 actuellement.

Un seul mandat type sera utilisé. Emilie se charge de le rédiger. A suivre.

## **IX- PLANNING DES PROCHAINES REUNIONS ET ASSEMBLEES GENERALES**

- Ebauche calendrier salle 2026-2027  
Cf pièce jointe
- Prochaines réunions du CDTA :  
05/06/2026 Angers  
02/10/2026 Angers pour préparer les AG
- Prochaines Assemblées Générales :  
09/10/2026 Assemblée Générale Extraordinaire à Angers 19h30 pour voter les changements de statuts  
09/10/2026 Assemblée Générale Ordinaire à Angers 20h

Pour rappel, l'Assemblée Générale de la Région aura lieu le 21/11/2026 à Chemillé.

## **X- POINT SUR LES VESTES DU CDTA49**

4 membres du CDTA ont déjà une veste. Il reste 11 vestes à distribuer. Emilie fait le listing des vestes attribuées ce jour. Il faut demander à Baptiste une ancienne facture pour savoir où on les avait achetées (peut-être Décathlon) pour que tous les membres du CDTA possèdent une veste et soient visibles sur les compétitions Départementales.

## **XI- QUESTIONS DIVERSES**

- Le solde des médailles du Département est suffisant pour finir la saison. Il faudra en recommander en début de saison prochaine. Voir avec Baptiste où on les achète habituellement.
- Le club de Daumeray annonce quelques changements dans leur structure, notamment au niveau du bar, renommé en mémoire de Michel. A découvrir...

- La SGTA d'Angers informe le CDTA qu'ils ont exclu un archer de leur club pour vol et qu'ils ont déposé une plainte contre X. Mise en garde à tous les clubs si éventuellement cet archer voulait s'inscrire dans un autre club du département.
- Proposition de faire un repas entre membres du CDTA afin de passer un moment convivial lors de la réunion préparatoire AG le 02/10 à Angers. A suivre.

Prochaine réunion le 05/06/2026 à Angers 20H.

Fin de la réunion à 22h30

*Rédigé par Françoise Floch le 22/04/2026*

Présidente CDTA49  
Virginie Dupuis

Secrétaire CDTA49  
Françoise Floch